La basilique de Saint-Denis occupée par des sinistrés de l'incendie (redif)

18/10/2012 à 13h41



Addendum 14/09/12 : Les sinistrés hébergés en résidence hôtelière 3 étoiles

Jeudi, les sinistrés de l'immeuble ravagé par un incendie dans la nuit de samedi à dimanche à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ont dormi au chaud. *« Toutes les personnes sont accueillies dans une résidence hôtelière de Plaine Commune jusqu'à ce qu'on trouve une solution pérenne »,* assure-t-on au ministère du Logement. 20 Minutes

_____

Les sinistrés de l'incendie survenu dans un immeuble insalubre de Saint-Denis dans la nuit du 8 au 9 septembre 2012 ont commencé à occuper la Basilique de Saint-Denis, le 12 septembre.

> *Maintenant installés dans la basilique, les habitants, soutenus par Droit au logement (DAL), ont affiché des banderoles sur la nécropole des rois de France : « Assez de morts à Saint-Denis dans les logements insalubres ». La Croix*

> ***"Honte à ce pouvoir qui laisse dans la rue des immigrés !"***

[Autres vidéos de l’occupation]

Photos sur le site du [Nouvel Obs]